



PREFET DE LA REGION ALSACE

STRASBOURG, le

Direction Régionale de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
DREAL Alsace

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décharge d'Hochfelden

Par arrêté du 23 janvier 2012, M. Pierre-Etienne BISCH, Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas-Rhin, a autorisé, après avis favorable du Conseil départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, la prolongation jusqu'au 31 décembre 2016, de l'exploitation de l'installation de stockage de déchets non-dangereux de la société SITA à Hochfelden.

Cette décision réduit de trois ans la durée sollicitée par l'industriel tout en intégrant la dégressivité des apports de déchets prévue par sa demande d'autorisation. Elle marque la volonté de l'Etat d'inciter les producteurs de déchets à rechercher d'autres exutoires que l'enfouissement et à se tourner davantage vers les filières de recyclage et de valorisation, notamment énergétique. La réduction de la durée et la diminution progressive des tonnages - de 70 000 t/an en 2012 à 50 000 t/an dès 2014 - contribueront aussi à limiter les nuisances liées à la desserte du site.

Les dispositions techniques de l'arrêté préfectoral garantissent la prévention comme la réduction des pollutions et des risques présentés par l'installation : contrôle des déchets entrants, barrières étanches, captation du gaz et des jus de percolation, couverture finale, suivi trentenaire post-exploitation. Elles encadrent la remise en état finale de la décharge, avec le souci du maintien de la biodiversité locale et de l'intégration paysagère.

Pour plus d'informations,

Contact Presse : Emmanuel BOUTINARD 03 88 13 05 40 - emmanuel.boutinard@developpement-durable.gouv.fr

Contact Technique : François ROUSSEAU 03 88 13 06 10 - francois.rousseau@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Alsace - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Alsace
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
2, route d'Oberhausbergen BP 81005 / F 67070 STRASBOURG
8h30-12h00 / 13h30-17h00 - Tram A-D ou bus 17-19 La Rotonde - Tél : 03 88 13 05 00
www.alsace.developpement-durable.gouv.fr